

RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Bilan et perspectives

2017-2018

Présenté au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en vertu de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1)

Université du Québec à Montréal
31 octobre 2018

Table des matières

1. L'UQAM en 2018	1
1.1 L'équipe de direction.....	1
1.2 L'UQAM en quelques chiffres.....	3
2. Bilan des réalisations et perspectives d'avenir	4
2.1 Une nouvelle équipe de direction	4
2.2 Un financement accru	4
2.3 Un environnement d'études et de travail sain et stimulant.....	5
2.4 La qualité de la formation et de la recherche.....	5
2.5 L'UQAM, un acteur incontournable	6
3. Redditions de comptes liées aux Règles budgétaires	6
3.1 Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur	6
3.2 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur.....	6
3.3 Pôles régionaux - Pôle régional en enseignement supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle.....	8
3.4 Pôle de formation en création et arts numériques	8
Annexe 1 : Bilan pour chacune des orientations du Plan stratégique 2015-2019	9
Annexe 2A : Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur.....	17
Annexe 2B : Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les VCS en enseignement supérieur	18
Annexe 3 : Indicateurs de suivi universitaires	19
Annexe 4 : États financiers.....	24
Annexe 5 : État de traitement des membres du personnel de direction	36

1. L'UQAM en 2018

1.1 L'équipe de direction

Magda Fusaro, rectrice

Titulaire d'un doctorat en communication et sciences de l'information de l'Université Paris XIII, Magda Fusaro a été professeure au Département de management et technologie de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM de 2006 à 2016 et titulaire de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement à partir de 2007. À l'ESG, Magda Fusaro a notamment assumé la direction des programmes en technologies de l'information aux premier et deuxième cycles de 2008 à 2015. Au début de l'année 2016, elle est nommée présidente du réseau des chaires UNESCO au Canada pour un mandat de deux ans. Professeure invitée au Collège Birkbeck de l'Université de Londres entre janvier et juin 2016, elle devient vice-rectrice aux Systèmes d'information le 1^{er} août 2016, puis rectrice à partir du 7 janvier 2018.

Danielle Laberge, vice-rectrice à la Vie académique par intérim

Titulaire d'un doctorat en criminologie de l'Université de Montréal, Danielle Laberge a été professeure au Département de sociologie de l'UQAM, de 1982 à 2001. Ses recherches ont alors porté principalement sur l'exclusion sociale et la pauvreté. De 2001 à 2008, elle a occupé le poste de vice-rectrice à la Vie académique et de vice-rectrice exécutive. Au cours de cette même période, elle a également été rectrice par intérim pendant 14 mois. De 2009 à 2017, elle a été professeure au Département de management et technologie. En 2017, l'UQAM lui a accordé le statut de professeure émérite. Elle a été nommée à titre de vice-rectrice intérimaire à la Vie académique à compter du 5 mars 2018.

Catherine Mounier, vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion

Madame Mounier est détentricrice d'un Ph.D. en biologie cellulaire et moléculaire, ce qui l'a mené à effectuer un premier stage postdoctoral à l'Université de l'Iowa puis un second à l'Université McGill. Entrée à l'UQAM en 2003, elle devient directrice adjointe du Département des sciences biologiques (2007-2012), professeur titulaire en 2012 et directrice du Département des sciences biologiques (2012 à 2015). Elle occupe la fonction de vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion (anciennement vice-rectrice à la Recherche et à la création) depuis le 6 juillet 2015.

Sylvia Thompson, vice-rectrice à l'Administration et aux finances

Membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA), Sylvia Thompson compte plus de 15 années d'expérience dans le domaine de la gestion, dont 10 acquises en milieu universitaire. Elle a exercé différentes fonctions liées à l'administration des fonds de recherche à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à Polytechnique Montréal. Elle a occupé auparavant divers postes au sein du Mouvement Desjardins, où elle a travaillé pendant près de 10 ans. Dès son entrée à l'UQAM en 2011, elle a été directrice des budgets aux Services financiers (2011-2014) et, par la suite, directrice des Services financiers jusqu'en août 2018. Elle est nommée vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim en septembre 2018, remplaçant alors monsieur André Dorion, ancien vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances.

Louis Baron, vice-recteur au Développement humain et organisationnel

Titulaire d'un doctorat en psychologie du travail et des organisations de l'UQAM, Louis Baron est psychologue organisationnel et conseiller en ressources humaines agréé (CRHA). Il a amorcé sa carrière à l'École des sciences de la gestion (ESG UQAM) en 2008, à titre de professeur au Département d'organisation et ressources humaines. En 2009, il a été nommé directeur du MBA en conseil en management, poste qu'il a occupé jusqu'en 2014. Membre du Comité de la recherche de

l'ESG UQAM de 2015 à 2018, il a produit 25 publications portant sur le développement des compétences, le leadership et le coaching professionnel, pour lesquelles il a remporté près d'une dizaine de prix nationaux et internationaux. Il est vice-recteur au Développement humain et organisationnel de l'UQAM depuis juillet 2018.

Louis-Sébastien Guimond, vice-recteur aux Systèmes d'information

Titulaire d'un doctorat en mathématiques, avec une cotutelle de l'Université de Bourgogne et de l'Université de Montréal, Louis-Sébastien Guimond possède plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des technologies de l'information. De 2008 à 2015, il a exercé différentes fonctions de gestion et de direction au sein de l'entreprise Radialpoint, qui a été acquise par AppDirect, une plateforme de commerce électronique et de gestion de services infonuagiques, qui compte plus de 4 millions d'abonnés. De 2016 à 2018, au sein d'AppDirect, il a occupé le poste de vice-président, ingénierie et opérations techniques. Il est vice-recteur aux Systèmes d'information de l'UQAM depuis juin 2018.

Normand Petitclerc, secrétaire général

Monsieur Petitclerc est membre du Barreau du Québec depuis 1979. Il a travaillé au Service des affaires juridiques de l'Université à compter de 1988, d'abord à titre de directeur adjoint, puis de directeur depuis 2001. Assumant d'abord de façon intérimaire, en cumul de fonctions, la responsabilité de secrétaire général à partir de juin 2008, il est nommé à ce poste à compter du 23 septembre 2009.

Doyennes et doyens des facultés et École

- Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation (depuis 2014)
- Hugo Cyr, doyen de la Faculté de science politique et de droit (depuis 2015)
- Normand Séguin, doyen de la Faculté des sciences (depuis 2018)
- Josée S. Lafond, doyenne de la Faculté des sciences humaines (depuis 2013)
- Gaby Hsab, doyen de la Faculté de communication (depuis 2017)
- Komlan Sedzro, doyen de l'École des sciences de la gestion (depuis 2018)
- Jean-Christian Pleau, doyen de la Faculté des arts (depuis 2016)

1.2 L'UQAM en quelques chiffres

EFFECTIF ÉTUDIANT (AUT. 2017)	
1 ^{er} cycle	32 876
2 ^e et 3 ^e cycles	8 002
Étudiantes, étudiants non financés	554
Stagiaires postdoctoraux	140
Total	41 572
<i>* Étudiantes, étudiants étrangers</i>	3 575
RÉUSSITE DES ÉTUDES	
Baccalauréat – Persévérance après 1 an - cohorte aut. 2016	81,3%
Baccalauréat – Diplomation après 6 ans - cohorte aut. 2011	70,0%
Maîtrise – Diplomation après 6 ans - cohorte aut. 2011	69,5%
Doctorat – Diplomation après 8 ans - cohorte aut. 2009	50,0%
DURÉE DES ÉTUDES (NOMBRE TOTAL DE TRIMESTRES – COHORTE AUT. 2008)	
Baccalauréat 90 crédits	10,2
Baccalauréat 120 crédits	12,4
Maîtrise	8,6
Doctorat	19,0
UNITÉS ACADÉMIQUES ET PROGRAMMES D'ÉTUDES (2017-2018)	
Facultés et École	7
Départements et écoles	40
Programmes d'études	308
<i>*Programmes offerts en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement supérieur</i>	40
RESSOURCES HUMAINES (MAI 2017)	
Professeures, professeurs	1 138
Maîtres de langues	28
Chargées, chargés de cours (actifs)	1 827
Employées, employés de soutien (postes) – mai 2018	1 510
RECHERCHE ET CRÉATION (2017-2018)	
Fonds pour la recherche et la création (excluant FIR et FEI)	49,7 M\$
Revenu moyen de recherche par professeure, professeur financé	78 476\$
Proportion de professeures, professeurs financés	55,6%
Bourses versées à partir de fonds de recherche - 2016-2017	6,1 M\$
Contrats d'auxiliaires de recherche - 2016-2017	6,2 M\$

2. Bilan des réalisations et perspectives d'avenir

Le bilan de l'année 2017-2018 de l'UQAM s'avère des plus positif et ce, malgré un contexte marqué par une baisse de l'effectif étudiant et une situation financière améliorée certes, mais encore difficile. On note que plus de 80% des initiatives prévues au Plan d'action institutionnel 2017-2018 ont été réalisées avec atteinte de la cible. Parmi l'ensemble des actions réalisées, dont les principales sont mises en exergue dans les sections portant sur chacune des quatre orientations du Plan stratégique 2015-2019 de l'Université, il convient de présenter d'entrée de jeu celles qui, par leur importance pour l'institution, ont fait de l'année 2017-2018 une année charnière qui marque, de l'avis de plusieurs, le début d'une nouvelle période de développement, de rayonnement et, surtout, de reconnaissance pour l'UQAM.

2.1 Une nouvelle équipe de direction

Dans la foulée de la nomination de la nouvelle rectrice en janvier 2018, l'année 2017-2018 a vu la mise en place de changements importants au sein de l'équipe de direction et la redéfinition des priorités institutionnelles dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique 2015-2019. Deux moments clés y ont contribué. Quelques jours à peine après sa nomination (24 janvier 2018), la nouvelle rectrice présentait d'abord aux membres de la communauté le programme à entreprendre au cours des premiers mois de son mandat. Intitulé « Une communauté, 10 actions, 100 jours », ce programme déclinait les actions prioritaires à réaliser autour de dix grands enjeux considérés comme autant d'occasions de bâtir ensemble l'Université souhaitée par la communauté : 1- Une université pour les étudiantes et les étudiants, 2- Un nouvel essor pour la recherche et la création, 3- Les ressources humaines : un enjeu phare, 4- Un milieu de vie sain et écoresponsable, 5- Une rectrice sur le terrain, 6- Osons l'UQAM : positionnement et rayonnement, 7- Campagne majeure de la Fondation de l'UQAM, 8- À l'œuvre pour répondre aux besoins des unités de base, 9- Transparence des budgets et des états financiers, 10- Développement de l'internationalisation à l'UQAM.

Tel qu'annoncé dans ce programme, la rectrice proposait ensuite au Conseil d'administration, le 20 mars 2018, un projet de modifications à la Direction de l'Université comprenant, entre autres, la création d'un Vice-rectorat au développement humain et organisationnel, détaché du Vice-rectorat aux ressources humaines, à l'administration et aux finances (devenu le Vice-rectorat à l'administration et aux finances) et celle d'un Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion, en remplacement du Bureau de la vice-rectrice à la Recherche et à la création (placé sous la responsabilité du Vice-rectorat à la vie académique). Conjuguées à la vacance du poste de vice-rectrice, vice-recteur aux Systèmes d'informations (auparavant occupé par la rectrice) et aux départs de monsieur André Dorion, vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances, et de monsieur René Côté, vice-recteur à la Vie académique, ces modifications ont amené la nomination de quatre nouveaux membres au sein de l'équipe de Direction, dont deux à titre d'intérim.

2.2 Un financement accru

Au cours de l'année 2017-2018, des progrès considérables ont été accomplis sur le plan de l'obtention d'un financement adéquat pour l'Université, objectif jugé prioritaire lors de l'adoption du Plan stratégique 2015-2019. Sur le plan interne, le travail exemplaire des Services financiers, ainsi que les efforts déployés par les unités académiques et administratives, ont permis de respecter le Plan de résorption du déficit 2016-2019 convenu avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Sur le plan externe, la révision de la formule de financement utilisée par le MEES et la qualité des dossiers déposés par l'Université auprès des divers paliers de gouvernements ont permis, entre autres, de récolter un financement de 38,2 M \$ pour la rénovation et l'agrandissement du pavillon Sanguinet et, surtout, d'assurer un meilleur financement de base des activités d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité. Il reste cependant beaucoup

à faire pour assurer le développement optimal de l'Université. À cet égard, la Campagne majeure de développement de la Fondation, la poursuite des discussions avec divers organismes et ministères concernant le financement de plusieurs projets d'envergure, dont un futur Pavillon des arts, et la mise en place d'une stratégie renouvelée en matière de recrutement, constitueront des actions prioritaires pour l'UQAM en 2018-2019.

2.3 Un environnement d'études et de travail sain et stimulant

Au chapitre des réalisations majeures de l'année 2017-2018 figurent la signature d'une nouvelle convention collective avec la section locale 56 de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, de ses territoires et du Canada (IATSE) et le renouvellement du protocole de l'Association des employés-es non syndiqués-es de l'UQAM (AENSUQAM). Ces ententes ont ainsi contribué à améliorer les conditions de travail et la gestion des carrières au sein de différents groupes de l'Université. En matière d'organisation du travail, les efforts ont également porté fruits. Qu'il s'agisse de la réévaluation des postes et des tâches des membres du personnel dans plusieurs unités académiques et administratives, de la mise en place de communautés de pratiques ou de groupes de codéveloppement, ou encore du déploiement de nouveaux modes de gestion innovants, les énergies déployées au sein de l'Université sont dignes de mention. Des efforts importants ont également été consacrés à la prévention du harcèlement et des violences à caractère sexuel, aux préoccupations environnementales et à l'amélioration des espaces physiques (intérieurs et extérieurs), pavant ainsi la voie à l'instauration d'un milieu d'études et de travail plus sain, plus sécuritaire et plus écoresponsable. Selon toute vraisemblance, l'année 2018-2019 verra ces efforts se concrétiser, alors que, parmi les priorités de l'Université, les nouvelles politique 16 (contre le sexisme et les violences à caractère sexuel) et 42 (contre le harcèlement psychologique) devraient être adoptées et mises en œuvre, les conventions collectives des professeures et professeurs ainsi que des employées et employés devraient être renouvelées et des programmes visant notamment l'accueil, l'intégration, le perfectionnement et la reconnaissance du personnel devraient être implantés ou actualisés.

2.4 La qualité de la formation et de la recherche

L'année 2017-2018 a aussi vu, tant au niveau institutionnel que dans plusieurs facultés ou école, la réalisation de plusieurs projets académiques destinés à améliorer la qualité de la formation et à mieux soutenir la réussite des étudiantes et des étudiants : amélioration du processus d'admission, médiatisation de cours et de programmes, production de capsules d'autoformation en pédagogie, création d'initiatives pour favoriser l'éducation inclusive et la reconnaissance des acquis ou pour mieux soutenir les étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers, déploiement de cours et de programmes dans les campus en région ou à l'international, etc. Ces mesures ont certainement contribué, dans un contexte de déclin démographique, à freiner la baisse des inscriptions constatée ces dernières années. À cet égard, il conviendra assurément, au cours des prochaines années, de redoubler d'efforts afin d'offrir aux étudiantes et étudiants une formation mieux adaptée à leurs projets d'études, à leurs caractéristiques et à leurs besoins. La bonification de l'offre de formation dans les campus régionaux, le développement de formations flexibles – qui constitue une priorité pour l'année 2018-2019 – et le renforcement de certaines mesures d'appui à la réussite y contribueront sans doute. De la même façon, l'amélioration des programmes offerts aux chercheuses et chercheurs, la création d'initiatives pour encourager l'entrepreneuriat, la consolidation de pôles d'expertise et la réorganisation du soutien à l'international ont permis d'accroître le positionnement et le rayonnement de l'UQAM dans différents domaines d'études et de recherche. Le nombre et la qualité des prix et distinctions récoltés par les membres de la communauté universitaire, particulièrement au sein de la population étudiante et du corps professoral, attestent de l'excellence acquise par l'UQAM dans plusieurs créneaux d'excellence.

2.5 L'UQAM, un acteur incontournable

Finalement, il convient de souligner la multiplication des activités de représentation menées dans toutes les unités auprès d'organismes publics, de pouvoirs politiques, d'entreprises privées, de réseaux de recherche, de médias traditionnels, de réseaux sociaux, de tables de concertation ou encore d'associations universitaires. Tant sur le plan régional qu'international, ces activités ont permis d'assurer le rayonnement de l'Université, de tisser ou de renouer des liens privilégiés avec des partenaires clés, dont la Ville de Montréal, et d'établir ou de rétablir l'UQAM comme un acteur incontournable, en matière d'enseignement, de recherche et de création, de l'engagement citoyen et de développement écoresponsable. À l'aube du 50^e anniversaire de l'UQAM, au moment où la Campagne majeure de financement bat son plein, les relations créées et les collaborations renforcées constitueront autant d'assises sur lesquelles pourra s'appuyer l'équipe de direction renouvelée pour accroître le positionnement de l'Université, en tant que moteur d'innovation et de progrès scientifique et social, au cours de l'année 2018-2019.

L'annexe 1 présente un bilan de chacun des objectifs et axes d'interventions du Plan stratégique 2015-2019 de l'Université.

3. Redditions de comptes liées aux Règles budgétaires

3.1 Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur

Le Tableau 1 de l'Annexe 2A fournit les renseignements demandés quant à l'utilisation des sommes accordées dans le but de favoriser l'attraction et la rétention des étudiants internationaux au Québec. Plus précisément, il présente :

- l'utilisation des sommes accordées dans le cadre du Plan pour la réussite en enseignement supérieur, soit les sommes dépensées ou engagées en 2017-2018 pour chacun des volets du plan d'action et le solde prévu à l'année suivante;
- le suivi des sommes accordées lors de la mise à jour d'octobre 2016 pour le recrutement et la rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur.

3.2 Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur

Le Tableau 2 de l'Annexe 2B fournit les renseignements demandés quant à l'utilisation des montants accordés dans le but de favoriser l'organisation des services de soutien et d'accompagnement des personnes en matière de violence à caractère sexuel (VCS), de même que l'accès à ces services. Plus précisément, il présente l'utilisation des sommes accordées pour l'année 2017-2018 relativement à :

- l'embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes;
- l'organisation des services et des ressources disponibles en cette matière (les regrouper dans un endroit accessible, par exemple);
- la conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes.

En ce qui concerne l'**embauche de personnel (1)**, les montants dépensés correspondent au salaire d'une agente de recherche et de planification des Services à la vie étudiante ayant réalisé à temps partiel le mandat suivant : 1. Recherche pour documenter l'état des lieux dans les universités et à l'intérieur de l'université sur toutes les ressources susceptibles d'intervenir d'une façon ou d'une autre dans les situations de VCS; 2. Analyse comparative en lien avec les exigences de la loi et ce qui existe en matière de prévention et d'accompagnement dans l'université; 3. Participation à des journées d'études sur la question.

Les sommes indiquées incluent également l'équivalent d'une ressource psychologue au sein des Services-conseils des Services à la vie étudiante. En effet, parmi les motifs de consultation en soutien psychologique, la violence à caractère sexuel en est un. Les étudiantes et étudiants visant ce type de problématique sont susceptibles de venir chercher de l'aide auprès d'un psychologue. Certaines étudiantes ou étudiants ont des besoins diversifiés quant à la problématique de VCS (témoin, victime, personne mise en cause, personne se questionnement sur la subjectivité de son vécu, etc.) qui peuvent requérir une intervention plus ou moins longue auprès d'un psychologue. Les demandes de soutien sont soit prises en charge entièrement par les intervenantes et intervenants du service ou peuvent aussi faire l'objet d'une référence vers le BIPH ou l'intervenante CALACS (Trêve pour elles) devenu partenaire de l'UQAM dans ce type de situations.

L'offre de services en soutien psychologique permet de rencontrer l'étudiante ou l'étudiant dans un cadre ponctuel et confidentiel au sujet de toute préoccupation psychosociale ou psychologique dont les VCS, qui ont un impact sur sa vie personnelle ou sa vie universitaire.

Pour ce faire, l'équipe s'organise autour de deux pôles complémentaires :

- 1) Une professionnelle de la consultation clinique* réalise l'accueil et l'évaluation de toute demande d'aide.
 - a) Objectif : établir un filet de sécurité en portant attention à la nature du besoin exprimé, à la présence d'une détresse (et à son intensité, le cas échéant) et de vérifier la présence ou non d'idées suicidaires.
 - b) Au besoin, un accompagnement en suivi psychosocial peut être offert à la personne.
 - c) Sur référence de la professionnelle à l'accueil et évaluation psychosociale, une démarche de soutien psychologique brève est proposée à l'étudiante ou l'étudiant.
- 2) La démarche de soutien psychologique à proprement parler est assurée par des psychologues ou sexologue. Ce service se déroule sur rendez-vous, dans un cadre ponctuel pouvant aller jusqu'à 3 consultations. Dans le cas de VCS, ce cadre d'intervention peut être allongé selon le besoin.

*Cette professionnelle peut être une travailleuse sociale ou une autre professionnelle membre d'un Ordre dans le secteur de la relation d'aide.

En ce qui concerne l'**organisation des services et des ressources disponibles** en cette matière **(2)**, les montants indiqués correspondent au budget de fonctionnement du Bureau d'intervention et de prévention du harcèlement (salaires de la directrice et de l'assistante du BIPH, fournitures et matériel, frais de représentation, etc.). Ce bureau a pour mandats principaux :

- Informer, conseiller et soutenir toute personne qui s'adresse à lui pour une situation de harcèlement, toute personne qui décide de s'inscrire à l'intérieur d'un processus de conciliation, toute personne en autorité qui consulte le Bureau pour une situation de harcèlement ou toute personne témoin d'une telle situation qui le consulte;
- Assurer la mise en place des programmes et mesures de prévention adoptés par les Comités de prévention;
- Recevoir les demandes de traitement des situations de harcèlement;
- Guider les personnes qui acceptent la conciliation dans leur recherche de solutions en vue de corriger la situation;
- Faire rapport annuellement à la Secrétaire générale, au Secrétaire général, de même qu'aux syndicats et associations.

Au cours de la dernière année, le Bureau d'intervention et de prévention du harcèlement a travaillé à :

- L'élaboration de la Politique pour prévenir et combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel. Le Comité, composé de représentants de la communauté, a tenu des rencontres bimensuelles tout au long de l'année;

- L'élaboration d'outils d'information à l'intention de la communauté de l'UQAM : (Associations étudiantes, comité de soutien des personnes plaignantes, etc.) ;
- La mise en place d'activités de formation à l'intention de la communauté de l'UQAM. Près de 1500 personnes ont participé à ces activités. Des formations ont été offertes aux associations étudiantes, aux personnes étudiantes, aux personnes intervenantes de première ligne, aux différents services de l'université, aux assemblées départementales, etc.
- La mise en place d'activités de sensibilisation à l'intention de la communauté de l'UQAM (pièce de théâtre, activité virtuelle « Connais-tu ta limite », etc.) ;
- La participation à un comité conseil MEES relativement à la mise en place de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur;
- Le déploiement de la Campagne « Sans oui, c'est non! ». Création et distribution d'outils promotionnels;
- La mise en place de la Campagne « Commande un angelot » au bar le Département;
- Les travaux de révision de l'image de marque du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (site internet, outils promotionnels, etc.).

Finalement, en ce qui concerne la **conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes** (3), les montants spécifiés correspondent à des honoraires versés à des enquêteurs externes dans le cadre de plaintes de harcèlement sexuel déposées par des membres de la communauté universitaire et jugées recevables par le BIPH.

3.3 Pôles régionaux - Pôle régional en enseignement supérieur dans le domaine de l'intelligence artificielle

L'Université du Québec à Montréal est partenaire dans ce projet totalisant des fonds annuels de 500 000\$ répartis dans l'ensemble des universités et collèges de Montréal. Un comité d'orientation du projet a été mis en place le 7 septembre 2018 pour réaliser le mandat du Pôle. À la seconde rencontre du 21 septembre, il a été décidé de réunir les montants reçus par chacun dans un seul établissement fiduciaire, afin de faciliter la gestion du projet et la réalisation des objectifs. L'UQAM procédera donc sus peu au transfert du montant 42 858\$ au CEGEP du Vieux Montréal, qui a été désigné à cette fin. Le comité a également procédé à l'embauche d'un chargé de projet pour amorcer les travaux.

3.4 Pôle de formation en création et arts numériques

En 2017-2018, l'UQAM n'a reçu aucune enveloppe en lien avec ce projet.

Annexe 1 : Bilan pour chacune des orientations du Plan stratégique 2015-2019

ORIENTATION 1 Actualisation des modes de développement de l'Université

Au cours de l'année 2017-2018, les efforts pour promouvoir l'UQAM et **obtenir un financement adéquat (objectif 1.1)** apte à assurer son développement se sont poursuivis. Sur le plan de son **budget de fonctionnement**, la nouvelle rectrice de l'UQAM a participé activement, de concert avec les autres chefs d'établissements, aux discussions entourant l'adoption par le gouvernement du Québec d'une nouvelle politique de financement des universités qui, parmi d'autres mesures, augmente de façon importante la subvention générale de l'Université. À cette nouvelle politique s'est ajoutée l'annonce d'un investissement fort attendu de 38,2 millions de dollars pour la rénovation et l'aménagement du pavillon Sanguinet qui accueillera notamment les programmes professionnels de cycles supérieurs de l'ESG UQAM. Obtenir un financement adéquat pour l'UQAM nécessite par ailleurs de réitérer sur toutes les tribunes l'importance du financement public des universités et son impact sur la réalisation de la mission universitaire. C'est dans cette perspective qu'il convient de souligner l'allocation fort remarquée de la rectrice au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) en avril 2018.

Dans la mesure où l'UQAM, tout comme l'UQ, n'a pas obtenu sa juste part du programme fédéral-provincial de soutien aux infrastructures, les efforts se poursuivront au cours de la prochaine année, tant au niveau gouvernemental qu'en ce qui a trait à la **philanthropie**, pour permettre la concrétisation de plusieurs projets d'envergure. À cet égard, la Campagne majeure de financement de la Fondation de l'UQAM, sous le thème de « 100 millions d'idées », a été lancée officiellement en janvier 2018. Coprésidée par quatre diplômées et diplômés de l'UQAM, cette campagne – la plus ambitieuse de l'histoire de l'Université – a pour objectif d'amasser 100 M\$ au cours des cinq prochaines années, afin de donner à l'Université les moyens de poursuivre sa mission et d'assurer son plein développement. Au moment d'écrire ces lignes, la Campagne avait déjà atteint 40 % de son objectif, permettant d'ouvrir de belles perspectives pour l'UQAM en lui donnant un nouvel élan à l'approche de son 50e anniversaire.

Obtenir un financement adéquat pour l'UQAM passe aussi, bien sûr, par des mesures permettant de contrecarrer les effets de la baisse démographique. Au cours de l'année 2017-2018, diverses actions ont été mises en branle pour améliorer le **recrutement**, l'admission et l'inscription des nouveaux étudiants et étudiantes : amélioration du processus d'admission et d'inscription au Registrariat, dont la finalisation du projet « Admission sans papier », adoption et mise en œuvre d'un Plan institutionnel de recrutement (2017-2020), poursuite du projet pilote sur la reconnaissance des acquis (RAC), etc. Ces actions ont certainement contribué à l'augmentation des nouvelles personnes inscrites au premier cycle à temps complet de 1,8% à l'UQAM, hausse supérieure à celle de l'ensemble des universités (1,3%). Reste que pour assurer le développement optimal de l'UQAM, l'attractivité de l'université devra être renforcée et les stratégies (positionnement, recrutement, qualité de la formation) revues considérant à la fois le déclin démographique et la compétitivité accrue entre établissements. Dans ce contexte, la formation à distance et hybride, l'internationalisation des programmes, l'offre de stages, la formation sur mesure et l'essor des campus régionaux de l'UQAM constituent encore cette année des avenues à explorer.

En ce qui a trait au **soutien à la recherche et à la création**, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant en 2017-2018, tant dans les facultés et à l'École, qu'au niveau central : nouvelles politiques de reconnaissance et de soutien, création de deux chaires-innovation, création de quatre chaires stratégiques, etc. Bien que le montant total disponible pour le financement de la recherche et de la création soit demeuré sensiblement le même en 2017-2018 que durant l'année précédente, les chercheuses et chercheurs de l'UQAM ont connu de beaux succès auprès de plusieurs organismes de recherche, dont le CRSH (+ 24%), le FRQS (+ 30%) et la FCI (+ 40%). Ces résultats prometteurs,

que l'on souhaiterait obtenir dans tous les domaines de recherche, attestent de la nécessité de redoubler d'efforts au cours des prochaines années pour mieux soutenir les chercheuses et chercheurs de l'UQAM dans leur recherche de financement, interne ou externe.

Pour se développer, l'UQAM doit aussi continuer à **maximiser le potentiel des technologies numériques (objectif 1.2)** dans tous les secteurs de l'Université. Parmi les projets d'**environnements numériques** initiés, poursuivis ou complétés durant l'année 2017-2018, l'amorce d'un plan d'action pour le développement de l'enseignement en ligne (voir objectif 1.3) et la migration du service de courriel étudiant vers la plateforme Office 365 constituent des réalisations majeures. À ces accomplissements s'ajoutent l'installation et la mise en service de six salles dédiées aux activités de formation en ligne, le déploiement des plateformes Zoom (webconférence) permettant l'accès aux activités pour les clientèles éloignées ou dans l'incapacité de se déplacer sur le campus, et l'implantation de Mahara, facilitant la gestion de contenu d'un portfolio électronique.

D'autres projets ont plutôt visé l'amélioration des **systèmes d'information et de gestion**, dont la mise en service d'une nouvelle plateforme de communication, d'outils de transactions automatisées et de traitement du dossier étudiant informatisé entre les facultés ou l'École et le Registrariat et le déploiement d'un nouvel outil informatique destiné aux gestionnaires (gestion financière, gestion des ressources humaines, etc.). L'utilisation de ces environnements et outils d'études et de travail sera d'ailleurs favorisée par les projets de rehaussement du réseau de télécommunications et du déploiement du sans-fil sur tout le campus, projets qui, à l'issue d'un appel d'offres lancé en 2017-2018, pourront enfin être réalisés. Mais à l'heure où l'ensemble des activités de l'Université en matière de promotion, d'enseignement, de recherche et de gestion administrative repose désormais sur l'utilisation d'outils technologiques, l'adéquation des ressources disponibles aux besoins croissants de la communauté universitaire représente un véritable défi.

L'UQAM s'est-elle attelée à **adapter ses activités aux nouvelles réalités de la population étudiante (objectif 1.3)**, tel que prévu au Plan stratégique? Sur le plan des **activités d'enseignement**, il convient de souligner l'adoption par l'Université d'un plan d'action pour le développement de l'enseignement en ligne. Ce plan, d'une durée de trois ans, cerne les principaux objectifs et les mesures d'accompagnement qui seront nécessaires afin de concrétiser les initiatives en matière d'enseignement en ligne à l'UQAM. Outre le déploiement de cours ou de programmes en mode hybride ou à distance, celui-ci vise, plus largement, à stimuler l'intégration des technopédagogies dans l'enseignement de façon à mieux soutenir l'intégration et la **réussite** de tous les étudiantes et étudiants durant leur parcours universitaire. Dans le même esprit, plusieurs comités ont été mis sur pied ou ont poursuivi leurs travaux afin de répondre aux besoins particuliers de la population étudiante : comité permanent institutionnel sur l'éducation inclusive, groupe de travail sur l'élaboration de mesures de soutien pour les étudiants parents et comité d'action pour les mesures de soutien à la réussite avec les peuples autochtones.

Dans ce dernier cas, la prise de conscience de l'Université envers les jeunes des Premières Nations s'est imposée avec la publication du Rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. L'UQAM avait alors créé un groupe de travail dont le mandat était d'offrir un soutien à la réussite tout au long du parcours de ces étudiantes et étudiants, mais aussi d'assurer l'intégration sur le campus d'aspects culturels autochtones dans les activités d'enseignement et de recherche. Grâce à cette initiative, les étudiantes et étudiants des Premières Nations et Inuit profitent désormais d'un service de soutien à l'apprentissage dédié et d'un service d'aide à l'intégration culturellement sécurisants (embauche d'une conseillère à l'accueil et à l'intégration des étudiants autochtones, aménagement d'un local dédié, bourses dédiées, places réservées aux des candidates et des candidats autochtones dans le baccalauréat en droit, etc.). Dans cet esprit, l'Université a également créé un programme court de premier cycle et une concentration en études autochtones et a organisé, en 2017, une première École d'été sur « La gouvernance autochtone au féminin », conçue à l'intention des femmes autochtones des cercles d'élues ou de leaders.

Du côté du personnel enseignant, une série de quatre modules d'autoformation en **pédagogie universitaire** ont été produites et mises en ligne dans le cadre d'un projet FODAR (UQ). Malgré ces efforts, certaines situations restent préoccupantes, dont le phénomène d'abandon dans les programmes de baccalauréat et l'allongement de la durée des études à la maîtrise et au doctorat. En ce sens, de nouvelles actions devront être prises afin d'améliorer l'expérience étudiante et de mieux soutenir la réussite au sein des programmes, et ce, à tous les cycles d'études.

En ce qui a trait à la **transversalité des activités de formation et de recherche (objectif 1.4)**, les initiatives ont été plus nombreuses en 2017-2018 que durant l'année précédente, notamment sur le plan de l'**arrimage formation-recherche-créditation** : création d'une première École d'été en gouvernance des femmes autochtones, adhésion de l'UQAM à Mitacs en tant que partenaire à part entière et nouvelle offre de formation aux postdoctorantes et postdoctorants. Les réalisations visant l'**interdisciplinarité et l'intersectorialité** ont également été plus nombreuses. Parmi ces dernières, mentionnons l'organisation d'une grande exposition d'œuvres d'étudiantes et d'étudiants et de personnes chargées de cours, fruit d'un partenariat fécond entre l'UQAM et l'Écomusée du fier monde. Des célébrations intersectorielles ont également souligné le 50e anniversaire du Rapport Rioux sur l'enseignement des arts, dont l'ouverture a été marquée par un grand symposium organisé en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Montréal. Un plus grand appui des actions en ce sens permettrait toutefois de maintenir la réputation de l'institution comme « championne » de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité.

ORIENTATION 2 Instauration de pratiques de gestion plus efficaces

Au cours de l'année 2017-2018, l'UQAM est-elle parvenue à améliorer ses pratiques de gestion pour les rendre plus efficaces ? Bien qu'il soit peut-être trop tôt pour en apprécier les impacts, on observe que plusieurs actions ont été menées en ce sens. En ce qui a trait à l'**optimisation de la gouvernance et de la reddition de comptes** (objectif 2.1), et plus particulièrement à la **gouvernance**, l'année 2017-2018 a été marquée par les modifications apportées à la Direction de l'Université, dont la mise en œuvre a été autorisée par le Conseil d'administration en mars 2018, à la suite de la nomination d'une nouvelle rectrice au mois de janvier précédent. Parmi ces modifications, la création d'un Vice-rectorat au développement humain et organisationnel, détaché du Vice-rectorat aux ressources humaines, à l'administration et aux finances (devenu le Vice-rectorat à l'administration et aux finances) et celle d'un Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion, en remplacement du Bureau de la vice-rectrice à la Recherche et à la création (placé sous la responsabilité du Vice-rectorat à la vie académique), ont montré toute l'importance que l'Université voulait accorder à ces champs de responsabilités. Le déroulement des procédures de désignation au rectorat, ainsi qu'au Vice-rectorat à la vie académique, a cependant mis en lumière la difficulté – souvent soulignée par les établissements universitaires – de recruter des personnes ayant les qualités et la volonté d'occuper ces positions stratégiques et hautement exigeantes. Parallèlement, la Commission des études s'est dotée d'un nouveau mode de fonctionnement, qui alloue désormais plus de place aux échanges et aux discussions sur des sujets de réflexion stratégique, tout en assurant un traitement plus efficace des dossiers qui y sont présentés. À ces changements majeurs s'ajoutent l'adoption par l'Université de la Politique no 56 sur la gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, l'entrée en vigueur d'une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles et une formation donnée aux doyennes, doyens, vice-doyennes et vice-doyens relativement à l'encadrement légal et réglementaire de l'UQAM.

Ces mesures ont également amélioré la **reddition de comptes** à l'Université, axe auquel il convient de rattacher notamment le dépôt d'un plan d'action concernant l'équité, la diversité et l'inclusion dans le processus d'octroi du Programme des Chaires de recherche du Canada (CRC) et la mise en place d'actions correctives relativement au rapport de contrôle des trois conseils subventionnaires fédéraux. Il reste cependant beaucoup à faire en cette matière, non pas sur le plan de l'éthique ou de

l'imputabilité, mais sur celui de l'efficacité de ces exercices de reddition de comptes, de plus en plus nombreux, qui accaparent chaque année des ressources importantes au sein de l'Université.

Si la **collaboration et le partage des ressources (objectif 2.2)** doivent être encouragés en tout temps, cela est d'autant plus souhaitable en contexte de restriction budgétaire. Sur le plan des **modes de gestion**, deux actions à portée institutionnelle ont été réalisées afin d'améliorer la gestion du personnel à statut particulier et les processus de gestion, des responsabilités et des communications liées au post-octroi de subventions. Moins visibles, les changements apportés aux modes de gestion au sein même des unités administratives se sont avérés particulièrement probants, souvent inspirés – mais non dictés – par des approches de gestion jusqu'alors peu utilisées en milieu universitaire (Lean, Kanban, Agile, etc.). Les quelques expériences menées récemment à l'UQAM confirment que lorsqu'elles sont bien implantées, ces approches, caractérisées par la participation active des employés et employées, améliorent non seulement la gestion des processus, mais aussi l'organisation du travail et la satisfaction des personnes impliquées (voir orientation 3).

Sur le plan de l'**accès aux ressources**, les changements apportés au cours de l'année 2017-2018 découlent aussi souvent d'initiatives prises à l'échelle des unités et associées, dans la plupart des cas, à l'utilisation d'environnements technologiques. Le déploiement de plus en plus large d'outils communs, tels que Jira, Constellio, OTRS ou Zoom, a ainsi permis de maximiser l'utilisation des outils existants en favorisant le partage d'information et de bonnes pratiques (voir orientation 1). C'est dans cette perspective de mettre à profit les expertises au service du plus grand nombre qu'il convient de situer la diffusion du registre de catégorisation des informations institutionnelles et le démarrage d'un projet pluriannuel de refonte de tous les sites web des unités administratives à partir d'un gabarit uniforme qui intégrera, à terme, un répertoire institutionnel de services unifié.

De la même façon, peu d'actions à portée institutionnelle ont porté sur l'**amélioration des processus (objectif 2.3)** au cours des deux dernières années, et celles qui l'ont été ont surtout visé l'allègement des **processus administratifs** (réduction du nombre de Comités d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains, révision du processus administratif de gestion du perfectionnement pour les employés et les employés syndiqués, etc.). Plusieurs actions prévues en 2018-2019, dont la révision de la Politique no 14 d'évaluation des programmes – source majeure d'irritants –, la révision de la Politique no 3 sur l'attribution de distinctions honorifiques et le démarrage d'une table de concertation sur l'allègement des processus administratifs des Services financiers, devraient cependant permettre de trouver des solutions innovantes à mettre en place dans un horizon rapproché.

Enfin, la production d'analyses, de rapports d'évaluation et de bilans pour **favoriser les suivis et l'amélioration continue (objectif 2.4)** constitue pour l'institution un enjeu de taille qui doit y investir chaque année des ressources considérables, faute de systèmes d'informations intégrés et performants. En matière de **suivis**, outre les nombreux rapports et bilans qui doivent déjà être produits annuellement par l'ensemble des unités (Rapport annuel sur l'état des Chaires de recherche-innovation, Rapport annuel de l'ombudsman, Rapports annuels des comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains, etc.) et les procédures régissant l'évaluation continue et périodique des programmes d'études, le Portail Analysis a été enrichi de cinq rapports automatisés portant sur les activités d'enseignement. De leur côté, cherchant à favoriser l'**amélioration continue** de leurs services, les Services à la vie étudiante et le Registrariat ont tous deux mené de larges consultations afin d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiantes et étudiants. Pour sa part, l'École des sciences de la gestion a instauré des pratiques d'amélioration continue prenant la forme de « World Cafe ». Il serait toutefois possible d'aller encore plus loin, en multipliant par exemple les actions visant la réalisation de diagnostics stratégiques, la tenue de sondages de satisfaction ou l'instauration de mécanismes permettant d'évaluer plus finement la portée des actions mises de l'avant, d'apprécier l'impact de certaines décisions ou directives, ou simplement d'en assurer le suivi.

ORIENTATION 3 Mise en place d'un milieu de vie sain, dynamique et stimulant

L'année 2017-2018 a été marquée par diverses actions d'importance en ce qui a trait à l'**optimisation de l'organisation du travail et à la gestion des carrières (objectif 3.1)**. Parmi celles qui concernent l'**organisation du travail**, le Comité paritaire d'évaluation des fonctions s'est doté d'une méthodologie rigoureuse et efficace permettant de régler plusieurs demandes toujours en attente d'une réponse, et ce, depuis plusieurs années. De la même façon, l'Université a procédé à l'actualisation de l'ensemble des fonctions du domaine de l'informatique et de certaines fonctions du groupe bureau (assistantes administratives, assistants administratifs). Par ailleurs, la réorganisation des services au sein du nouveau vice-rectorat au Développement humain et organisationnel, qui regroupe désormais toutes les catégories de personnel de l'Université (personnel enseignant, personnel de soutien et personnel d'encadrement), devrait stimuler la collaboration des équipes, favoriser une utilisation plus judicieuse des ressources et, au final, améliorer l'offre de service.

Dans un contexte marqué par de nombreux départs à la retraite dans tous les corps d'emploi, la **gestion des carrières** sera également cruciale au bon fonctionnement de l'Université. Recrutement d'une relève de qualité, transmission des connaissances, des compétences et des savoir-faire, intégration des nouveaux employés, atteinte de la parité, formation continue du personnel, voilà autant de domaines qui devront faire l'objet d'efforts constants et concertés. C'est dans cette perspective que les stratégies de recrutement du personnel ont été révisées et optimisées et qu'un plan d'intégration uniforme a été élaboré pour la fonction d'agente ou d'agent de gestion des études. Finalement, la signature d'une nouvelle convention collective avec la section locale 56 de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, de ses territoires et du Canada (IATSE) et le renouvellement du protocole de l'Association des employés-es non syndiqués-es de l'UQAM (AENSUQAM) ont contribué à bonifier les conditions de travail et les relations professionnelles au sein de l'Université.

Le travail amorcé l'an dernier pour **reconnaitre les expertises, contributions et mérites des membres de la communauté universitaire (objectif 3.2)** s'est également poursuivi. Ce travail s'est notamment concrétisé à travers la mise en place de communautés d'apprentissage professionnel (CAP), dont celle créée par la Faculté des sciences de l'éducation afin de favoriser l'implantation de l'enseignement en ligne ou hybride à l'UQAM. Ce projet, partagé lors de la tenue du Forum numérique de l'UQAM en mars 2018, a permis aux membres de la communauté de partager leurs pratiques et leurs expériences et d'échanger sur des modèles et des outils afin de développer leur enseignement en ligne. Dans le même esprit de **mise à profit des expertises**, un troisième groupe de codéveloppement s'est ajouté aux deux premiers dans le cadre du déploiement de l'an 2 du programme de développement des compétences du personnel cadre de l'UQAM. L'organisation du concours Rendez-vous Pile 2017, placé sous le thème du mieux-être dans la ville dans le cadre des célébrations entourant le 375^e anniversaire de Montréal, et la création de nouveaux prix d'excellence en recherche ont également favorisé une meilleure **reconnaissance** des membres du corps professoral. Il reste cependant encore à faire en cette matière, notamment afin d'assurer une meilleure valorisation de la contribution du personnel de soutien et des personnes chargées de cours.

En ce qui a trait à l'**amélioration des échanges et de la circulation de l'information (objectif 3.3)**, il convient de souligner le dialogue soutenu entretenu par la Direction avec les divers groupes de la communauté de façon à améliorer la **qualité des échanges**, notamment en communiquant mieux les priorités institutionnelles. Durant les mois de février et mars, une première série de rencontres ont ainsi eu lieu avec le personnel cadre (05/02), les directions de département (14/02), les associations étudiantes (19/02) ainsi que les comités exécutifs du SPUQ (07/03), du SEUQAM (09/03), de l'ACUQAM (14/03), du SCCUQAM (14/03) et de l'AENSUQAM (20/03). Une deuxième série de rencontres était en cours au 30 avril 2018 et une troisième est déjà prévue en 2018-2019.

D'autres efforts ont porté sur une meilleure **circulation de l'information**, entre autres à travers le déploiement de nouveaux sites web et l'organisation d'ateliers visant à fournir à divers groupes de la communauté (étudiantes, étudiants officiers, chercheuses, chercheurs) les connaissances et les outils nécessaires à la poursuite de leurs activités. La création d'un site Web destiné à expliquer, en toute transparence, la situation financière de l'Université et à répondre aux questions des membres de la communauté mérite ici d'être soulignée. La création du site Web « Droit d'auteur », où sont répertoriées l'ensemble des informations sur le sujet, constitue un autre exemple de ce type d'initiative. À n'en pas douter, l'amélioration de la circulation de l'information au cours des prochaines années reposera dans une large mesure sur le développement et la mise à niveau des systèmes d'information et des environnements numériques (voir orientation 1).

Enfin, en ce qui a trait au **soutien aux initiatives visant la promotion de la santé, la protection de l'environnement et la qualité de vie sur le campus (objectif 3.4)**, les questions de harcèlement et de violences à caractère sexuel sont demeurées en 2017-2018 un enjeu de **santé et sécurité** de premier plan pour l'UQAM. La révision des politiques 16 et 42 s'est poursuivie, tandis qu'un projet de collaboration avec un CALACS permettait la mise en œuvre de certaines des recommandations du rapport ESSIMU. La principale auteure de ce rapport, professeure à l'UQAM, devenait d'ailleurs quelques mois plus tard la titulaire d'une chaire sur les violences sexuelles dans le milieu de l'enseignement supérieur financée par le gouvernement du Québec. Si certaines personnes déplorent parfois publiquement la lenteur des progrès accomplis en cette matière, une étroite concertation de tous les acteurs permettra sous peu de doter l'Université d'un cadre réglementaire lui permettant de réagir efficacement lorsque de telles situations surviennent en ses murs. En effet, assurer le respect, le mieux-être, le développement et la reconnaissance des personnes constituent une condition *sine qua non* à la mise en place d'un milieu de vie propice à l'épanouissement des membres de la communauté universitaire. C'est à cette tâche que s'attèlera une table de concertation composée de membres de la communauté universitaire au cours de la prochaine année.

Les efforts déployés par l'Université au cours de l'année 2017-2018 en matière d'**environnement** méritent également d'être soulignés : finalisation du projet « Instances sans papier », travail de révision de la Politique no 37 en matière d'environnement, relance du concours financé par le Fond vert, hausse du nombre d'écoambassadrices et écoambassadeurs (de 21 à 52), tenues de plusieurs événements institutionnels écoresponsables (Fête de la rentrée, Petit-déjeuner Centraide, etc.), développement d'un Plan de mobilité durable à l'Université, acquisition d'un premier véhicule électrique par l'Université, rehaussement du programme d'efficacité énergétique au campus central, etc. Il y a lieu de se réjouir du fait que plusieurs des initiatives recensées auront des effets décisifs sur l'Université et ses objectifs de développement durable.

Enfin, l'Université a continué de déployer des efforts soutenus pour améliorer la **qualité de vie sur le campus**, notamment par l'adoption de la Politique no 55 de lutte contre le tabagisme visant la création d'environnements sans fumée. Si la qualité de vie passe d'abord par la création d'espaces publics et de lieux d'échanges, elle nécessite également le maintien en bon état du parc immobilier de l'Université et de ses installations. À cet égard, les équipes de gestion des projets ont exécuté au cours de l'année 2017-2018 pour plus de 20 M\$ en travaux incluant, à titre d'exemple, la poursuite de projets d'envergure tels que la restauration du clocher de l'Église-de-Saint-Jacques, et la création d'un Centre de diffusion urbain de recherche et de création au pavillon Judith-Jasmin, la mise à niveau de l'infrastructure électromécanique en soutien à un centre de données de recherche au pavillon Président-Kennedy, le programme d'inspection et de rénovation des façades de plusieurs pavillons et le programme d'efficacité énergétique du campus ouest, phases 1 et 2. Parallèlement, l'arrondissement de Ville-Marie posait au printemps dernier le premier jalon du programme Accès jardins qui, conjugué aux travaux déjà entrepris par l'Université, entraînera des transformations urbaines majeures autour du campus central. La poursuite des représentations faites auprès des

organismes subventionnaires et des différents paliers de gouvernement au cours des prochaines années (voir orientation 1) s'avèrera cependant cruciale afin d'optimiser la capacité de l'Université d'offrir un meilleur environnement de travail et d'études pour l'ensemble de la communauté.

ORIENTATION 4 Renforcement de l'ancrage de l'Université dans son milieu et ouverture accrue sur le monde

Dans son Plan stratégique, l'UQAM s'est donnée pour visée de **développer des partenariats structurants avec les milieux éducatifs, culturels, sociaux et économiques (objectif 4.1)**. En matière de **partenariats de formation, de recherche et de création**, la conclusion d'une entente de bail à long terme (10 ans) avec le Collège Montmorency dans le cadre du projet d'agrandissement du Collège a constitué une occasion pour l'Université de renforcer son positionnement dans un secteur névralgique en y offrant, à terme, l'intégralité du programme de baccalauréat en administration, déjà offert aux campus de Longueuil et de Lanaudière. De la même façon, la mise sur pied de trois grandes initiatives interinstitutionnelles, soit l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique, le Réseau intersectoriel sur la gestion des risques liés aux inondations dans un contexte de changements climatiques et l'initiative du réseau de l'Université du Québec en santé et service sociaux (CRISUQ-CORISTE), a certainement favorisé la création de nouveaux partenariats ou, à tout le moins, l'établissement d'un réseau de relations au sein duquel l'UQAM apparaît de plus en plus comme un joueur incontournable.

La **mobilisation et le transfert des connaissances** constitue également un axe important de cet objectif institutionnel pour lequel l'Université a déployé en 2017-2018 une stratégie de positionnement d'envergure, comprenant notamment la mise en ligne d'un site Web dédié à l'Innovation sociale, l'implication de l'Université, à titre de partenaire principal, à l'organisation du Sommet de Montréal sur l'innovation et l'accueil du colloque annuel du Réseau Impact Recherche Canada. Dans ce domaine comme tant d'autres (humanités numériques, changements climatiques, agriculture urbaine, radicalisation, etc.), l'Université devra rester constamment à l'affût des problématiques sociales émergentes, des pôles d'expertise en constitution et des nouveaux besoins de formation et d'expertise afin de saisir les opportunités qui lui permettront de devenir un partenaire incontournable sur la scène locale et internationale.

Des progrès ont également été réalisés au cours de la dernière année pour **raffermir les liens avec les personnes diplômées (objectif 4.2)**. Parmi les actions susceptibles d'augmenter le **sentiment d'appartenance**, mentionnons l'inclusion de personnes diplômées au sein du comité institutionnel pour les célébrations du 50^e anniversaire de l'UQAM, l'adoption de la tenue de la collation des grades à la Place des arts, testée en décembre 2017, et la publication d'un numéro spécial du magazine INTER intitulé « Progresser individuellement, socialement, économiquement ». Pour une troisième année consécutive, le Bureau des diplômés a aussi vu augmenter tant le nombre de personnes abonnées au Bulletin qu'appartenant au groupe LinkedIn. Le Bureau des diplômés poursuivra les efforts afin d'offrir aux personnes diplômées de l'institution des **activités et des services** qui permettent de renforcer le sentiment d'appartenance à leur *alma mater* et de tirer profit de la **contribution** originale qu'ils peuvent apporter au développement de l'Université et à la formation de la relève.

Dans sa volonté de **mettre en œuvre une véritable stratégie d'internationalisation (objectif 4.3)**, l'Université a poursuivi au cours de la dernière année l'**internationalisation de la formation, de la recherche et de la création**, notamment à travers la création d'un Groupe de Travail sur les Consortiums Internationaux au sein de l'Université du Québec qui a permis à l'UQAM de s'inscrire dans une stratégie de positionnement auprès des grands bailleurs de fonds internationaux. Ensuite, la rectrice a prononcé une allocution au Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM), le 5 avril 2018. Dans un discours intitulé « L'UQAM, un acteur incontournable à l'international. Enjeux

prospectifs du local vers le mondial », elle a notamment abordé les questions de la mobilité étudiante, du rôle de l'Université dans le rayonnement de Montréal comme cité universitaire et internationale, et de la contribution des universités à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'UNESCO. Parmi les autres actions réalisées en ce domaine figurent la conclusion de 27 nouvelles ententes bilatérales de mobilité étudiante et l'organisation d'une tournée de promotion de l'Université auprès de plusieurs consulats étrangers. En matière de **positionnement**, la participation de l'UQAM au Congrès des Amériques sur l'éducation internationale (CAEI), qui a réuni à Montréal plus de 800 participants, ainsi qu'au Global Legal Hackathon, un événement planétaire se tenant simultanément dans plus de 40 villes d'une vingtaine de pays, a donné à l'Université une vitrine remarquable à l'international. Des missions en Colombie, au Mexique et au Japon ont également permis à l'Université de se positionner dans des pays clés pour son développement.

Enfin, l'UQAM a poursuivi son **implication active dans le développement de Montréal (objectif 4.4)**, alors que la métropole demeurerait, aux yeux des étudiants, la première ville universitaire au monde en 2018 (indicateur « Student View » du classement QS *Best Student Cities*). Au cours de la dernière année, deux événements d'importance, déjà mentionnés, ont notamment permis à l'Université d'accentuer son positionnement en matière de **développement socio-économique** et son rayonnement dans la ville, soit l'allocution de la rectrice au CORIM et le partenariat conclu avec l'arrondissement Ville-Marie dans le cadre du programme Accès jardins. Ces actions, auxquelles s'ajoutent les multiples partenariats qui permettent à l'Université de contribuer à l'essor, au sein de la Ville de Montréal, au développement de l'**art, de la science et de la technologie** (Partenariat du Quartier des spectacles, Espace pour la vie, Centre des sciences de Montréal, Écomusée du fier monde, etc.), devraient non seulement se poursuivre, mais se multiplier au cours des prochaines années, afin de faire de l'institution un acteur de premier plan dans le développement de Montréal.

Annexe 2A : Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur

Tableau 1

Plan d'action triennal de l'UQAM

(en milliers de dollars)

	PRÉVU 2016-2017	RÉEL 2016-2017	VARIATION 2016-2017	PRÉVU 2017-2018	RÉEL 2017-2018	VARIATION 2017-2018	PRÉVU 2018-2019
(1) Faciliter l'accessibilité aux études supérieures et la concertation entre les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires socioéconomiques	1 310,0	2 592,2	1 282,2	1 310,0	2 998,0	1 688,0	1 310,0
(2) Aider doublement à la réussite étudiante et au développement des compétences professionnelles par le recours au monitorat par les pairs	342,1	335,9	(6,2)	342,1	350,6	8,5	342,1
(3) Développer des pratiques innovantes et des communautés de pratique en pédagogie universitaire	258,0	185,1	(72,9)	258,0	183,9	(74,1)	258,0
(4) Soutenir l'insertion professionnelle et l'adéquation formation et emploi, assurer la qualité de la formation professionnelle, favoriser l'établissement de partenariats universités-milieus de pratique et la transmission des savoir-faire	869,6	629,0	(240,6)	869,6	540,3	(329,3)	869,6
(5) Recrutement et rétention des étudiants étrangers dans les réseaux d'enseignement supérieur	-	433,0	433,0	-	371,2	371,2	-
Total	2 779,7	4 175,2	1 395,5	2 779,7	4 444,0	1 664,3	2 779,7
Limite annuelle	2 746,0	3 037,7	291,7		2 969,7		

Annexe 2B : Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les VCS en enseignement supérieur

Tableau 2

Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur
(en milliers de dollars)

	RÉEL 2017-2018
(1) Embauche de personnel spécialisé dans le soutien et l'accompagnement des personnes victimes d'une forme de violence à caractère sexuel	143,0
(2) Organisation des services et des ressources disponibles en cette matière (les regrouper dans un endroit accessible, par exemple)	242,3
(3) Conclusion d'ententes avec des ressources spécialisées externes	35,0
Total	420,3
Montant accordé	267,9

Annexe 3 : Indicateurs de suivi universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

Date : 31 octobre 2018

Page 1 de 4

I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions							III. Remarques
INDICATEURS		Année							
Clientèle étudiante	Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	
1 Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	27 102	26 430	28 301	28 933	28 244	27 777	26 988	Comptabilisés sur une base annuelle.
2 Effectif étudiant en nombre absolu	n	41 500	41 320	42 935	43 945	43 180	42 592	41 572	
3 Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	19 973	20 168	20 991	21 746	21 304	21 087	20 423	Comprend tous les étudiants, incluant les étudiants libres, les visiteurs et les stagiaires postdoctoraux.
4 Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	13 682	13 096	13 674	13 683	13 189	12 885	12 453	Étudiants subventionnés seulement. Inclut les programmes courts et les DESS.
5 Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	7 246	7 365	7 672	7 866	7 915	7 902	8 002	Étudiants subventionnés seulement. Exclut les résidents permanents.
6 Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	17,5	17,8	17,9	17,9	18,3	18,6	19,2	
7 Effectif étudiant étranger	n	2 598	2 776	3 250	3 564	3 599	3 471	3 575	
8 Effectif étudiant étranger	%	6,3	6,7	7,6	8,1	8,3	8,1	8,6	
9 Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	169	143	201	182	151	159	155	
10 Stagiaires postdoctoraux	n	151	176	192	198	181	152	140	
11 Résidents en médecine	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	
Professeurs									
12 Nombre de professeurs récemment embauchés	n	102	116	72	62	40	52	48	Du 1er mai au 30 avril.
13 Nombre de professeurs (total)	n	1 091	1 120	1 145	1 151	1 145	1 128	1 138	Au 31 mai 2018. Exclut les 28 maîtres de langues.
a) Nombre de professeurs réguliers	n	1 032	1 058	1 084	1 098	1 073	1 073	1 109	
b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	59	62	61	53	72	55	29	
14 Nombre de chargés de cours	n	1 765	1 846	1 786	1 868	1 847	1 827	1 787	Inclut tous les chargés de cours actifs.
15 Nombre moyen de cours par professeur	n	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	Voir lignes 22-1 à 22-4.
16 Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,4	2,2	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3	
17 Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	18,3	18,0	18,3	18,9	18,6	18,7	17,9	
18 Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	6,6	6,6	6,7	6,8	6,9	7,0	7,0	Inclut les programmes courts et les DESS.
19 Ratio EEETP / professeur	EEETP	24,8	23,6	24,7	25,1	24,7	24,6	23,7	
20 Cours donnés par les professeurs	%	41,4%	43,4%	42,0%	41,9%	42,7%	41,6%	42,9%	Le nombre de "cours" est calculé sur la base d'une tâche normale correspondant à une activité de 45 heures.
21 Cours donnés par les chargés de cours	%	58,6%	56,6%	58,0%	58,1%	57,3%	56,6%	55,7%	Exclut les cours donnés par des étudiants, les charges de cours "hors-pointage", les cours en appoint, les tâches non-rémunérées ainsi que les activités d'encadrement.
22 Cours donnés par les maîtres de langue	%	1,7%	1,8%	1,7%	1,6%	1,7%	1,8%	1,4%	
22-1 Cours donnés par les professeurs	n	2 985	3 081	3 164	3 219	3 192	3 114	3 194	
22-2 Cours donnés par les chargés de cours	n	4 223	4 025	4 368	4 461	4 289	4 232	4 152	
22-3 Cours donnés par les maîtres de langue	n	126	128	126	126	128	132	104	
22-4 Cours donnés total	n	7 208	7 106	7 532	7 680	7 481	7 478	7 450	

Source: Registrariat (lignes 1 à 11), Service du personnel enseignant (lignes 12 à 14), Service de planification académique et de recherche institutionnelle (lignes 15 à 22-4), septembre 2018.

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2017

INDICATEURS		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle	Non subventionnés*			TOTAL		
Hommes	Unité	Baccalauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Maîtrise	Autres	Grades	Autres	Total
École des sciences de la gestion	n	2 104	2 785	707	272	54		320	4	3 185	3 061	6 246
Faculté de communication	n	494	351	87		28			3	609	354	963
Faculté de science politique et de droit	n	561	150	132	5	37			5	730	160	890
Faculté des arts	n	614	230	203	35	81			1	898	266	1 164
Faculté des sciences	n	1 384	406	275	37	153			39	1 812	482	2 294
Faculté des sciences de l'éducation	n	824	75	128	100	35	3		7	987	185	1 172
Faculté des sciences humaines	n	771	258	261	35	253			9	1 285	302	1 587
Étudiants-es libres, visiteurs et autres	n		1 367		161		121		27		1 676	1 676
Ensemble des secteurs	n	6 752	5 622	1 793	645	641	124	320	95	9 506	6 486	15 992
Femmes												
École des sciences de la gestion	n	2 773	3 751	629	311	47		153	7	3 602	4 069	7 671
Faculté de communication	n	1 399	923	149		35			10	1 583	933	2 516
Faculté de science politique et de droit	n	814	205	138	14	31			2	983	221	1 204
Faculté des arts	n	1 369	512	455	49	174			2	1 998	563	2 561
Faculté des sciences	n	930	191	207	21	91			31	1 228	243	1 471
Faculté des sciences de l'éducation	n	2 794	567	483	288	61	3		6	3 338	864	4 202
Faculté des sciences humaines	n	1 817	723	428	143	586			14	2 831	880	3 711
Étudiants-es libres, visiteurs et autres	n		1 734		239		217		54		2 244	2 244
Ensemble des secteurs	n	11 896	8 606	2 489	1 065	1 025	220	153	126	15 563	10 017	25 580
Total												
École des sciences de la gestion	n	4 877	6 536	1 336	583	101		473	11	6 787	7 130	13 917
Faculté de communication	n	1 893	1 274	236		63			13	2 192	1 287	3 479
Faculté de science politique et de droit	n	1 375	355	270	19	68			7	1 713	381	2 094
Faculté des arts	n	1 983	742	658	84	255			3	2 896	829	3 725
Faculté des sciences	n	2 314	597	482	58	244			70	3 040	725	3 765
Faculté des sciences de l'éducation	n	3 618	642	611	388	96	6		13	4 325	1 049	5 374
Faculté des sciences humaines	n	2 588	981	689	178	839			23	4 116	1 182	5 298
Étudiants-es libres, visiteurs et autres	n		3 101		400	0	338		81		3 920	3 920
Ensemble des secteurs	n	18 648	14 228	4 282	1 710	1 666	344	473	221	25 069	16 503	41 572

*Sont regroupés sous cette rubrique les étudiants suivants : Auditeurs, Étudiants en bachotage, Étudiants hors-Canada et Stagiaires en recherche de 1^{er} cycle ou post-doctoral.

Source: Registrariat, septembre 2018.

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS			Année						
	Recherche	Unité	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	6,171	2,160	2,190	5,086	0,220	1,869	2,674
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	0,511	0,643	0,543	0,211	0,680	0,448	0,520
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	47,129	43,889	45,927	44,353	41,290	41,012	39,407
26	Contrats de recherche	M\$	8,054	6,302	4,423	4,749	6,580	7,551	7,594
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	7,702	8,260	8,255	7,852	9,986	10,417	10,596
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	94 682	69 156	72 468	76 107	67 165	80 691	78 476
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	474 720	269 972	136 859	339 067	111 484	467 492	267 458
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	74 808	59 551	65 144	64 843	59 410	69 394	65 352
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	62 921	62 394	39 492	48 961	68 542	71 236	66 614
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	648	757	725	712	716	625	633
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	10	8	16	15	2	4	10
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	630	737	705	684	695	591	603
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	128	101	112	97	96	106	114
29	Part de la recherche contractuelle								
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	13,1	12,0	8,4	8,8	13,7	15,0	15,3
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	19,8	13,3	15,4	13,6	13,4	17,0	18,0
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	59,4	67,6	63,3	61,9	62,5	53,4	55,6

Source pour les années 2011-2012 à 2014-2015: Service de la recherche et de la création, Service des partenariats et du soutien à l'innovation, Service aux collectivités, août 2015.

Source pour les années 2015-2016 à 2017-2018: IFR et SID Recherche UQ, août 2018.

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

III. Remarques

INDICATEURS		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
Réussite des études de baccalauréat		Unité	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
31	Persévérance après 1 an	%	84,3	84,5	85,2	83,9	84,9	83,7	84,8	83,8	81,0	81,7	81,3
32	Diplomation après 6 ans	%	69,5	70,5	71,0	70,1	70,7	70,0					
Diplomation par secteur au baccalauréat													
33	École des sciences de la gestion (total)	%	68,3	70,0	71,0	69,2	74,2	75,5					
	a) Temps complet	%	70,3	72,2	74,9	70,2	75,6	76,7					
	b) Temps partiel	%	58,0	55,8	51,6	60,9	63,6	63,6					
34	Faculté de communication (total)	%	73,0	71,3	77,1	75,9	75,3	76,1					
	a) Temps complet	%	76,3	73,3	78,6	77,0	77,3	77,3					
	b) Temps partiel	%	37,7	47,1	51,4	54,5	45,5	50,0					
35	Faculté de science politique et de droit (total)	%	64,7	68,6	69,2	70,8	70,1	70,5					
	a) Temps complet	%	67,5	72,4	73,2	73,6	73,0	74,0					
	b) Temps partiel	%	37,8	34,9	27,6	47,6	38,7	33,3					
36	Faculté des arts (total)	%	60,0	63,2	62,2	60,8	62,5	58,8					
	a) Temps complet	%	63,8	66,8	64,9	64,1	66,0	60,4					
	b) Temps partiel	%	30,6	30,6	39,2	32,4	31,6	43,5					
37	Faculté des sciences (total)	%	61,1	60,0	56,8	57,4	56,5	59,9					
	a) Temps complet	%	68,3	65,0	59,6	61,6	60,1	63,6					
	b) Temps partiel	%	22,2	30,0	35,6	32,8	36,0	28,2					
38	Faculté des sciences de l'éducation (total)	%	64,0	63,6	65,8	66,4	66,5	66,1					
	a) Temps complet	%	73,7	77,5	77,2	76,9	75,1	75,0					
	b) Temps partiel	%	23,5	16,4	21,3	24,9	25,1	23,2					
39	Faculté des sciences humaines (total)	%	59,9	56,6	59,7	60,8	59,6	55,3					
	a) Temps complet	%	65,3	62,6	64,1	64,6	62,1	58,7					
	b) Temps partiel	%	34,0	32,7	37,9	39,4	46,7	39,2					
40	Ensemble des secteurs (total)	%	64,6	65,1	66,4	66,3	67,0	66,4					
	a) Temps complet	%	69,5	70,5	71,0	70,1	70,7	70,0					
	b) Temps partiel	%	36,1	34,1	37,6	39,2	41,3	38,9					
Réussite des études de 2e et de 3e cycles													
41	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%	67,3	65,8	63,6	62,1	62,9	63,6	66,8	64,6			
42	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%	72,4	70,6	69,5	67,7	68,0	69,5					
43	Diplomation au doctorat après 8 ans	%	46,2	44,3	59,6	50,0							

À tous les cycles, les cohortes sont constituées des personnes nouvellement inscrites à un programme d'études au trimestre d'automne et ayant suivi au moins une activité créditée dans le programme.

Les personnes diplômées incluent celles dont l'octroi du diplôme est sanctionné par les instances de l'UQAM (CÉ et CA) au cours du mois de septembre terminant la durée de la fenêtre observée.

Durée totale moyenne des études:
Baccalauréat - 90 cr. : 10,2 trimestres
Baccalauréat - 120 cr. : 12,4 trimestres
Maîtrise : 8,6 trimestres
Doctorat : 19,0 trimestres

Exclut les passages accélérés au doctorat.

Exclut les passages accélérés au doctorat.

Source: Service de planification académique et de recherche institutionnelle, août 2018.

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonds de fonctionnementRésultats
préliminaires

A. Revenus		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
43	Subvention du MEES	k\$	250 706	241 731	271 702	273 422	292 045	292 954	286 813	295 043	301 944
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	74 150	81 884	83 277	88 080	92 867	96 081	97 152	97 608	99 433
	a) Droits de scolarité	k\$	49 346	53 751	54 572	60 427	62 489	64 965	63 935	63 845	63 723
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	6 980	7 113	7 001	6 852	7 010	7 027	6 794	6 578	7 510
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	192	209	272	185	207	182	2 010	2 633	3 766
	d) Cotisations des étudiants	k\$	5 261	5 592	6 310	6 262	6 822	7 016	6 987	6 977	6 963
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	12 371	15 219	15 122	14 354	16 339	16 891	17 426	17 575	17 471
45	Autres revenus	k\$	43 669	61 462	35 673	38 663	38 994	38 527	39 295	36 971	36 682
46	Total des revenus	k\$	368 525	385 077	390 652	400 165	423 906	427 562	423 260	429 622	438 059
B. Dépenses											
47	Salaires	k\$	234 902	226 509	259 908	278 900	283 629	301 643	287 107	289 112	295 351
48	Avantages sociaux	k\$	45 451	42 804	49 559	53 881	54 706	58 617	58 936	60 087	61 342
49	Autres dépenses	k\$	58 391	59 423	58 964	65 669	66 288	63 100	62 893	65 504	63 829
50	Total des dépenses	k\$	338 744	328 736	368 431	398 450	404 623	423 360	408 936	414 703	420 522
51	Résultat de l'exercice	k\$	29 781	56 341	22 221	1 715	19 283	4 202	14 324	14 919	17 537

Fonds avec restrictions

A. Revenus											
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	12 976	13 859	14 868	16 958	18 262	18 175	16 530	16 857	18 669
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	29 106	23 962	28 096	26 009	27 469	26 950	26 444	25 169	27 166
54	Autres revenus	k\$	18 286	17 835	16 863	15 967	14 309	17 407	16 636	15 691	15 805
55	Total des revenus	k\$	60 368	55 656	59 827	58 934	60 040	62 532	59 610	57 717	61 640
B. Dépenses											
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	21 214	19 772	21 880	20 190	20 907	21 775	18 921	20 821	24 367
57	Autres dépenses	k\$	37 233	32 784	38 169	37 691	38 210	37 018	37 062	36 821	36 453
58	Total des dépenses	k\$	58 447	52 556	60 049	57 881	59 117	58 793	55 983	57 642	60 820
59	Résultat de l'exercice	k\$	1 921	3 100	(222)	1 053	923	3 739	3 627	75	820

* Le résultat 2010-2011 tient compte d'un revenu extraordinaire de 27 411 lié au règlement de l'Ilot Voyageur. De plus, l'exercice financier couvre une période 11 mois.

Source: Services financiers, septembre 2018.

Annexe 4 : États financiers

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT du procès-verbal de la cinq cent cinquante-troisième assemblée ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, tenue le mardi 30 octobre 2018 à 16 heures, à la salle Pierre J. Jeanniot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Approbation du rapport financier annuel (SIFU) de l'UQAM au 30 avril 2018

RÉSOLUTION 2018-A-17955

ATTENDU les documents déposés en annexe A-553-8.2;

ATTENDU la résolution 2018-A-17940 adoptée par le Conseil d'administration le 25 septembre 2018 approuvant les états financiers de l'UQAM au 30 avril 2018;

ATTENDU les directives énoncées par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le document intitulé Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités 2017-2018;

ATTENDU la recommandation du directeur intérimaire des Services financiers;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim;

ATTENDU la recommandation du Comité d'audit;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur François de Paul Nkombou, appuyé par madame Magda Fusaro, que le Conseil d'administration :

APPROUVE le rapport financier annuel (SIFU) de l'UQAM au 30 avril 2018;

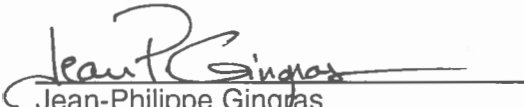
AUTORISE la vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim à signer le document officiel;

AUTORISE la vice-rectrice à l'Administration et aux finances par intérim à communiquer la présente résolution et ledit document au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 30 octobre 2018

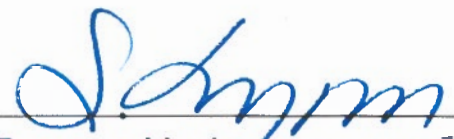

Jean-Philippe Gingras
Directeur du Secrétariat des instances

Le 30 octobre 2018

VL/vvp

Université du Québec à Montréal

**Système d'information financière des universités
2017-2018**



Responsable des ressources financières

30.10.2018

Date

Éducation,
Enseignement
supérieur
et Recherche

Québec 

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	0	0	0	0	0		\$	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	35 415 556	---	---	---	---		35 415 556	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	5 505 478	---	---	---	---		5 505 478	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	5 300 241	2 825 937	8 641 318	0	0		16 767 496	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0			8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	36 526 941	54 138 463	0	0	(90 665 404)	0	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	3 356 440	398 734	1 535 776	0	0		5 290 950	10
11	Stocks (075)	s/o	362 330	0	---	0	0		362 330	11
	Total de l'actif court terme		49 940 045	39 751 611	64 315 558	\$	\$	(90 665 404)	63 341 810	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	459 492	0	690	0	0		460 182	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	7 726 406	913 088	0	0	0		8 639 494	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	37 621 032	0	0		37 621 032	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	3 063 266	0	0	0	0		3 063 266	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	553 656 422	---	---		553 656 422	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		61 189 209 \$	40 664 699 \$	655 593 702 \$	- \$	- \$	(90 665 404) \$	666 782 206 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	447 424	0	0	0	0		447 424	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	24 000 000	0	0	0	0		24 000 000	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	418 313	0	2 280 819	0	0		2 699 132	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	9 741 900	---	---	---	---		9 741 900	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	30 769 061	1 654 289	---	0	0		32 423 350	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	16 429 479	2 141 357	7 721 610	0	0		26 292 446	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 902 849	58 137	---	---	0		1 960 985	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	32 934 012	0	0	0		32 934 012	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	2 311 219	0	0		2 311 219	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	90 665 404	0	0	0	0	(90 665 404)	0	33
	Total du passif à court terme		174 374 429	36 787 794	12 313 648	\$	\$	(90 665 404)	132 810 467	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	94 385 000	0	0	0	0		94 385 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	154 411 449	0	0		154 411 449	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	540 778	0	0		540 778	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	336 375 199	---	---		336 375 199	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	39
40	TOTAL DU PASSIF		268 759 429 \$	36 787 794 \$	503 641 074 \$	- \$	- \$	(90 665 404) \$	718 522 893 \$	40
SOLDES DE FONDS										
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	35 109 604	3 876 905	53 572 540	0	0		92 559 049	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(242 679 824)	---	---	---	---		(242 679 824)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	98 380 088	---	---		98 380 088	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(207 570 220) \$	3 876 905 \$	151 952 628 \$	- \$	- \$	- \$	(51 740 687) \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		61 189 209 \$	40 664 699 \$	655 593 702 \$	- \$	- \$	(90 665 404) \$	666 782 206 \$	48

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	63 723 334	---	---	---	---		63 723 334	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	7 509 592	---	---	---	---		7 509 592	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	3 765 915	---	---	---	---		3 765 915	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	0	---	---	---	---		\$ 4	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	6 962 739	---	---	---	---		6 962 739	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	16 730 511	---	---	---	---		16 730 511	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	740 901	---	---	---	---		740 901	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		99 432 992	\$	\$	\$	\$	\$	99 432 992	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	301 944 077	3 783 099	0	---	---		305 727 176	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	0	14 885 754	11 947 321	0	0		26 833 075	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	4 609 091	27 165 638	0	0	0		31 774 729	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	346 028	3 307 345	0	0	0		3 653 373	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	13
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
14	Ministère (530)	s/o	---	---	16 933 610	---	---		16 933 610	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	169 188	---	---		169 188	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 526 087	---	---		1 526 087	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	322 942	---	---		322 942	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		306 899 195	49 141 837	30 899 148	\$	\$	\$	386 940 180	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	210 755	0	2 035 648	0	0		2 246 402	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	4 780 481	0	0	0		4 780 481	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	3 816	5 880 499	0	0	0		5 884 314	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	2 861 555	---	---	---	---	(2 861 555)	0	26
27	Ventes externes (460)	s/o	26 669 542	1 665 710	0	-	0		28 335 252	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 981 084	171 641	0	0	0		2 152 725	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		31 726 752	12 498 330	2 035 648	\$	\$	(2 861 555)	43 399 174	29
30	TOTAL DES PRODUITS		438 058 939 \$	61 640 166 \$	32 934 796 \$	- \$	- \$	(2 861 555) \$	529 772 346 \$	30

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	17 913 309	261 676	-	-	-		18 174 986	2
3	Gérance	s/o	0	0	-	-	-		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	128 564 321	3 711 230	-	-	-		132 275 551	4
5	Chargés de cours	s/o	45 501 767	770 345	-	-	-		46 272 112	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 325 009	566 453	-	-	-		2 891 462	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8 202 352	6 047 864	-	-	0		14 250 217	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	41 214 041	8 439 094	-	-	0		49 653 135	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	23 227 373	1 180 594	-	-	0		24 407 966	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	21 477 351	301 940	-	-	-		21 779 292	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	6 925 293	2 924	-	-	-		6 928 218	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	61 342 400	3 084 948	-	-	0		64 427 348	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		356 693 217	24 367 068	\$	\$	\$	\$	381 060 285	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	493 000	-	-	-	-		493 000	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	128 826	0	-	-	0		128 826	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	71 563	701	-	-	0		72 264	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	59 160	2 250 883	-	-	0		2 310 044	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 208 983	64 974	-	-	0		1 273 957	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	5 373 280	4 304 005	-	-	0		9 677 285	19
20	Bourses (735)	s/o	4 731 637	14 774 452	-	-	0		19 506 089	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 406 066	4 708 253	0	0	0		11 114 319	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	8 855 531	3 470 693	-	-	0		12 326 223	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	3 696 812	0	-	-	0		3 696 812	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	21 562 683	3 875 705	0	-	0		25 438 387	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	2 973 484	84 654	-	-	0		3 058 138	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	10 701 106	232 359	0	-	0		10 933 464	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 787 126	119 987	-	-	0		2 907 113	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	25 377	45 731	-	-	0		71 108	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	2 861 555	-	-	-	(2 861 555)	0	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	0	0	6 432 801	-	0		6 432 801	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-		\$	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	856 435	0	9 375 952	0	0		10 232 387	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	0	-	-		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	-	-	30 510 358	-	-		30 510 358	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	1 827 865	-	-		1 827 865	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	(453 492)	(125 707)	0	0	0		(579 199)	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		69 477 576	36 668 245	48 146 975	\$	\$	(2 861 555)	151 431 240	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(5 648 736)	(214 944)	-	-	0		(5 863 680)	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	0		\$	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		63 828 840	36 453 301	48 146 975	\$	\$	(2 861 555)	145 567 561	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES		420 522 057 \$	60 820 369 \$	48 146 975 \$	- \$	- \$	(2 861 555) \$	526 627 846 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		17 536 882 \$	819 798 \$	(15 212 179) \$	- \$	- \$	- \$	3 144 500 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		(195 491 462)	4 523 676	147 954 599				(43 013 187)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	(6 233 000)	0	0	0	0		(6 233 000)	2
3	Solde de fonds redressé		(201 724 462)	4 523 676	147 954 599	\$	\$	\$	(49 246 187)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	438 058 939	61 640 166	32 934 796	0	0	(2 861 555)	529 772 346	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	420 522 057	60 820 369	48 146 975	0	0	(2 861 555)	526 627 846	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		17 536 882	819 798	(15 212 179)	\$	\$	\$	3 144 500	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(5 639 000)	-	-	-	-		(5 639 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o			\$				\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	0	0	19 210 206	0	0		19 210 206	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	17 743 639	1 466 567	0	0	0		19 210 206	11
12	Sous-total		(5 845 757)	(646 769)	3 998 027	\$	\$	\$	(2 494 500)	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(207 570 219) \$	3 876 907 \$	151 952 626 \$	- \$	- \$	- \$	(51 740 687) \$	18

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	63 723 334	---	---	---	---	0	---	---		63 723 334	1
2 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	7 509 592	---	---	---	---		7 509 592	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	3 765 915	---	---	---	---		3 765 915	3
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	0	---	---	---	---		\$ 4	4
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	6 962 739	---		6 962 739	5
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	1 430 712	0	0	15 299 799	0	0	0	0		16 730 511	6
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	337 252	8 560	0	395 089	0	0	0	0		740 901	7
8 Total des produits provenant des étudiants	65 491 298	8 560	\$	26 970 395	\$	\$	6 962 739	\$	\$	99 432 992	8
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	299 103 577	---	90 000	2 750 500	---		301 944 077	9
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 10	10
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	4 609 091	0	0	0	0	0	0	0		4 609 091	11
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	81 540	154 487	0	0	0	110 000	0	0		346 028	12
13 Total des subventions	4 690 631	154 487	\$	299 103 577	\$	200 000	2 750 500	\$	\$	306 899 195	13
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	210 755	---	0	0	0		210 755	14
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15	15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		\$ 16	16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 17	17
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	3 816	0	0	0	0	0	0		3 816	18
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 19	19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	22 145	1 336 402	0	1 503 009	0	0	0	0		2 861 555	20
21 Ventes externes (460)	3 086 402	586 693	1 164 541	469 714	390 741	3 856 889	1 078 385	16 036 177		26 669 542	21
22 Autres produits (466, 470)	17 536	1 699	106 525	1 362 666	494 228	1 139	1 427	(4 137)		1 981 084	22
23 Total des produits autres	3 126 083	1 928 610	1 271 067	3 546 143	884 970	3 858 027	1 079 811	16 032 040	\$	31 726 752	23
24 TOTAL DES PRODUITS	73 308 013 \$	2 091 657 \$	1 271 067 \$	329 620 115 \$	884 970 \$	4 058 027 \$	10 793 050 \$	16 032 040 \$	- \$	438 058 939 \$	24

Université du Québec à Montréal
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2018

Annexe 2

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales											1
2	Direction	3 832 977	94 087	2 513 642	8 497 666	1 576 548	240 915	606 981	550 494		17 913 309	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	128 472 664	91 657	0	0	0	0	0	0		128 564 321	4
5	Chargés de cours	45 145 267	356 500	0	0	0	0	0	0		45 501 767	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	916 873	63 621	135 314	7 406	34 094	716 157	451 545	0		2 325 009	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	6 217 536	911 957	24 417	204 259	616	79 935	654 407	109 224		8 202 352	7
8	Personnel professionnel non enseignant	14 850 697	1 611 044	8 641 818	8 854 023	2 464 638	878 124	3 698 130	215 568		41 214 041	8
9	Personnel de soutien technique	6 863 195	113 093	9 166 955	3 577 178	2 376 010	160 196	487 961	482 786		23 227 373	9
10	Personnel de soutien de bureau	11 209 313	203 640	2 920 817	4 856 388	794 042	385 899	702 467	404 785		21 477 351	10
11	Personnel de métier et ouvrier	444 937	0	150 522	175 299	4 555 350	0	141 060	1 458 125		6 925 293	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	43 985 383	553 918	5 384 769	6 255 817	2 584 186	458 430	1 424 275	695 621		61 342 400	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	261 938 842	3 999 517	28 938 253	32 428 037	14 385 483	2 919 655	8 166 826	3 916 603	\$	356 693 217	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	493 000	493 000	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	43 872	27 868	0	34 234	12 114	1 638	6 497	2 603		128 826	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	71 563	0	0	0	0	0	0	0		71 563	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	929	62 533	0	0	0	(4 302)	0	0		59 160	17
18	Formation et perfectionnement (710)	291 121	78 290	42 145	782 905	5 851	8 560	(162)	274		1 208 983	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 048 718	2 145 337	22 615	380 960	25 736	607 931	136 602	5 382		5 373 280	19
20	Bourses (735)	592 471	3 662 423	0	2 500	0	402 367	71 876	0		4 731 637	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	855 848	618 621	295 036	3 642 606	18 479	33 838	929 338	12 299		6 406 066	21
22	Fournitures et matériel (745)	2 557 439	864 296	2 015 863	903 823	1 755 436	182 152	372 482	204 041		8 855 531	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	55 706	0	464 662	0	402 832	38 757	2 496	2 732 360		3 696 812	23
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	2 378 227	643 602	587 162	3 519 990	11 259 626	234 123	282 001	2 657 952		21 562 683	24
25	Volumes et périodiques (750)	89 710	177 493	2 684 541	5 135	216	15 267	1 122	0		2 973 484	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	259 165	15 269	482 105	18 864	8 770 408	9 489	15 873	1 129 933		10 701 106	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	115 581	38 164	70 426	26 647	2 222 302	138 616	45 363	130 027		2 787 126	27
28	Location-exploitation (830)	3 068	150	0	1 310	19 290	0	1 559	0		25 377	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	2 108	0	112 387	641 268	446	10 815	16 962	72 448		856 435	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	895 179	42 679	(3 383 739)	2 882 399	(616 449)	1 636	17 368	(292 567)		(453 492)	34
35	Total des charges autres	10 260 704	8 376 725	3 393 205	12 842 642	23 876 285	1 680 888	1 899 376	6 654 751	493 000	69 477 576	35
36	Virements interfonctions (877)	2 887 262	(3 424 781)	33 088	423 016	(939 373)	115 215	905 573	0		0	36
37	Ventes internes (878)	(156 046)	(23 408)	(1 606 869)	(11 324)	(937 592)	(173 163)	(19 674)	(2 720 660)		(5 648 736)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	274 930 762	8 928 054	30 757 677	45 682 371	36 384 803	4 542 595	10 952 102	7 850 694	493 000	420 522 057	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	274 930 762 \$	8 928 054 \$	30 757 677 \$	45 682 371 \$	36 384 803 \$	4 542 595 \$	10 952 102 \$	7 850 694 \$	493 000 \$	420 522 057 \$	41

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Subvention du Ministère (515)	2 287 500	(1 262 957)	0	0	0	2 698 556	60 000	0		3 783 099	1
2	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	13 595 180	0	0	0	1 290 574	0	0		14 885 754	2
3	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	27 159 449	0	0	0	6 190	0	0		27 165 638	3
4	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	3 307 345	0	0	0	0	0	0		3 307 345	4
5	Total des subventions	2 287 500	42 799 017	\$	\$	\$	3 995 320	60 000	\$	\$	49 141 837	5
6	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Produits provenant d'une fondation (446)	0	4 662 947	0	0	0	117 533	0	0		4 780 481	9
10	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	5 680 703	0	0	0	199 795	0	0		5 880 499	10
11	Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Ventes externes (460)	0	1 665 710	0	0	0	0	0	0		1 665 710	12
14	Autres produits (466, 470)	0	171 600	0	0	0	41	0	0		171 641	14
15	Total des produits autres	\$	12 180 960	\$	\$	\$	317 369	\$	\$	\$	12 498 330	15
16	TOTAL DES PRODUITS	2 287 500 \$	54 979 977 \$	- \$	- \$	- \$	4 312 689 \$	60 000 \$	- \$	- \$	61 640 166 \$	16

Université du Québec à Montréal
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2018

		Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masses salariales											1
2	Direction	0	165 154	0	0	0	96 522	0	0		261 676	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	0	3 704 556	0	0	0	6 674	0	0		3 711 230	4
5	Chargés de cours	0	735 845	0	0	0	34 500	0	0		770 345	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	500 552	0	0	0	65 901	0	0		566 453	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	5 691 919	0	0	0	355 945	0	0		6 047 864	7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	7 985 098	0	0	0	453 995	0	0		8 439 094	8
9	Personnel de soutien technique	0	1 180 594	0	0	0	0	0	0		1 180 594	9
10	Personnel de soutien de bureau	0	261 371	0	0	0	40 569	0	0		301 940	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	2 924	0	0		2 924	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	2 907 945	0	0	0	177 003	0	0		3 084 948	12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	23 133 033	\$	\$	\$	1 234 034	\$	\$	\$	24 367 068	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	701	0	0	0	0	0	0		701	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	2 250 883	0	0	0	0	0	0		2 250 883	16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	64 724	0	0	0	250	0	0		64 974	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	4 290 763	0	0	0	13 242	0	0		4 304 005	18
19	Bourses (735)	985 000	11 972 812	0	0	0	1 816 640	0	0		14 774 452	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	4 617 269	0	0	0	90 984	0	0		4 708 253	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	3 436 474	0	0	0	34 216	3	0		3 470 693	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	3 110 884	0	0	0	732 312	32 510	0		3 875 705	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	84 034	0	0	0	619	0	0		84 654	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	232 359	0	0	0	0	0	0		232 359	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	117 768	0	0	0	1 551	668	0		119 987	26
27	Location exploitation (830)	0	45 731	0	0	0	0	0	0		45 731	27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	2 470 389	0	0	0	391 167	0	0		2 861 555	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	(125 707)	0	0	0	0	0	0		(125 707)	34
35	Total des charges autres	985 000	32 569 084	\$	\$	\$	3 080 980	33 181	\$	\$	36 668 245	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	36
37	Ventes internes (878)	0	(214 944)	0	0	0	0	0	0		(214 944)	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	985 000	32 354 140	\$	\$	\$	3 080 980	33 181	\$	\$	36 453 301	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	985 000 \$	55 487 173 \$	- \$	- \$	- \$	4 315 015 \$	33 181 \$	- \$	- \$	60 820 369 \$	41

Annexe 5 : État de traitement des membres du personnel de direction

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

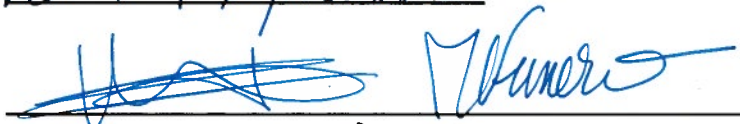
ÉTAT DU TRAITEMENT

2017 - 2018

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE :

Le 27 septembre 2018



Alain Poirier

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : Université du Québec à Montréal
 Année financière : 2017 - 2018
 Page : 1 de 3

1. PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaire de base (1)	Autres éléments de traitement (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondations ou personnes morales	Temps complet nombre de mois	Temps partiel % du temps
Bazoge, Benoît	Doyen	177 095 \$	744 \$			4	
Côté, René	Vice-recteur à la vie académique	184 261 \$	63 194 \$			8	
Laberge, Danielle	Vice-recteur à la vie académique	184 261 \$	132 \$			1,5	
Lafond, Josée S.	Doyen	174 024 \$	11 718 \$			12	
Mongeau, Pierre	Doyen	170 953 \$	168 821 \$			1,1	
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	184 261 \$	5 085 \$			12	
Proulx, Robert	Recteur	200 720 \$	61 203 \$			8,5	
Séguin, Normand	Doyen	174 024 \$	1 203 \$			7,2	
Turgeon, Marc	Conseiller au développement institutionnel	184 261 \$	167 701 \$			1,1	
Pallage, Stéphane	Doyen	173 623 \$	11 883 \$			8	
Fusaro, Magda	Recteur	204 734 \$	1 173 \$			3,7	
Fusaro, Magda	Vice-recteur aux systèmes d'informations	175 131 \$	2 467 \$			8,3	
Hsaby, Gaby	Doyen	170 953 \$	3 883 \$			10,9	
Sedzro, Komlan T.	Doyen	177 095 \$	- \$ (5)			0	
Brodeur, Monique	Doyen	174 024 \$	15 125 \$			12	
Girardeau, Luc-Alain	Doyen	170 612 \$	10 917 \$			4,8	
Cyr, Hugo	Doyen	170 953 \$	17 462 \$			10,7	
Mounier, Catherine	Vice-recteur à la recherche et création	184 261 \$	3 621 \$			12	
Pleau, Jean-Christian	Doyen	174 024 \$	15 215 \$			12	
Jegen, Maya	Doyen	167 601 \$	47 \$			1,3	
Dorion, André	Vice-recteur aux Ressources humaines, à l'administration et aux finances	184 261 \$	3 226 \$ (4)			12	

(1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste sur une base annuelle de 12 mois.

(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle, assurance vie et cotisations professionnelles), les vacances accumulées lors d'un départ, ainsi que les salaires et allocations imposables relatives à un congé sabbatique ou de ressourcement à la fin du mandat.

Pour Robert Proulx (Recteur) le montant se détaille ainsi: congé de ressourcement 58 447\$ avantage imposable assur. maladie de 2 743 \$ et avantage imposable assur. mutilation accidentelle de 13 \$.

Pour Magda Fusaro (Rectrice) le montant se détaille ainsi: avantage imposable assur. maladie de 1169 \$ et avantage imposable assur. mutilation accidentelle de 4 \$.

(3) Au 30 avril 2018, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés était respectivement, de 174 024 \$ pour Josée Lafond, de 184 261 \$ pour Normand Petitclerc et de 174 024\$ pour Monique Brodeur.

(4) Relativement au salaire versé, le salaire de base autorisé de M. Dorion a été réduit de l'équivalent du quart de sa rente de retraite de l'Université du Québec.

(5) a travaillé 1 journée dans la période, soit le 30 avril 2018

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
 Année financière : **2017 - 2018**
 Page : **2 de 3**

2. AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
Catégorie de personnel	Effectif total (**) de la catégorie	Étendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement (***)
Personnel de direction des des composantes de l'établissement (*)	207,5	Le plus élevé	144 537 \$	16 735 \$
		Moyenne	121 902 \$	9 402 \$
		Le moins élevé	80 851 \$	765 \$
Personnel de direction des services	106,4	Le plus élevé	161 307 \$	17 447 \$
		Moyenne	128 745 \$	3 264 \$
		Le moins élevé	77 250 \$	8 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	- \$	- \$
		Moyenne	- \$	- \$
		Le moins élevé	- \$	- \$

(*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au Tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence au temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(***) Incluent notamment les avantages imposables selon la Loi sur les impôts du Québec (assurance maladie, assurance mutilation accidentelle,

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement :
Année financière :
Page :

Université du Québec à Montréal
2017 - 2018
3 de 3

3. VALEUR PÉCUNIAIRE NON AUDITÉE DES ALLOCATIONS ET FRAIS REMBOURSÉS

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom et prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Bazoge, Benoît	Doyen	4	2 230
Côté, René	Vice-recteur à la vie académique	8	2 463
Laberge, Danielle	Vice-recteur à la vie académique	1,5	1 089
Lafond, Josée S.	Doyen	12	9 026
Mongeau, Pierre	Doyen	1,1	250
Petitclerc, Normand	Secrétaire général	12	2 991
Proulx, Robert	Recteur	8,5	8 444
Séguin, Normand	Doyen	7,2	0
Turgeon, Marc	Conseiller au développement institutionnel	1,1	0
Pallage, Stéphane	Doyen	8	4 813
Fusaro, Magda	Recteur	3,7	3 466
Fusaro, Magda	Vice-recteur aux systèmes d'informations	8,3	3 632
Hsab, Gaby	Doyen	10,9	13 493
Sedzro, Komlan T.	Doyen	0	0
Brodeur, Monique	Doyen	12	5 756
Girardeau, Luc-Alain	Doyen	4,8	733
Cyr, Hugo	Doyen	10,7	8 465
Mounier, Catherine	Vice-recteur à la recherche et création	12	9 431
Pleau, Jean-Christian	Doyen	12	4 551
Jegen, Maya	Doyen	1,3	0
Dorion, André	Vice-recteur aux RH, à l'administration et aux finances	12	9 770
Autres catégories de personnel de direction		Effectif(*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Étendue des frais remboursés		
	Le plus élevé		37 250
	Moyenne	207,5	1 117
Personnel de direction des services	Le plus élevé		0
	Moyenne	106,4	14 972
	Le moins élevé		1 786
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé		21
	Moyenne	0	0
	Le moins élevé		0

(*) S'applique aux personnes qui ont reçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent